VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE

SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS

Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades

Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

Lily Barthel, épouse de Geo. H. Dougall, Jr. et ses mineurs de Herbert Hugo et Henry Hans Sobseider—No 97,617—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et signé le 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, les effets ci-après décrits mobiliers et immobiliers, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dryades, Jena, Erato et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan de Dauney & Waddill, daté du 4 juin 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17' 10" 2'''] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière par une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6'''] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C. O. B. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un cottage simple ayant sept chambres, portant le No municipal 1224 rue Dryades.

2. Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré que le précédent, désigné sur le même plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 35 pieds, 5 pouces 0 ligne (35' 5" 0') de façade rue Dryades la même largeur à l'arrière, sur 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9" 6''') de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les personnes et les défendeurs de la succession de Fred Barthel No 96,365 et du record C. O. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un splendide cottage double chaque côté ayant sept chambres, portant les Nos municipaux 1216-18 rue Dryades.

3. Un certain terrain ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent ou y appartenant, situé dans les mêmes district et carré que les premières décrites et désignées sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouces 7 lignes de façade rue Dryades, sur 37 pieds, 0 pouces, sur les lignes de derrière, sur une profondeur de la ligne du terrain B 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9" 6''') l'autre ligne de côté ayant une profondeur de 45 pieds, 6 pouces 0 ligne (45' 6" 0') sur une allée commune, les terrains C et D plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds 3 pouces, 6 lignes (65' 3" 6''') Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred. Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C. O. D. 240 folio 366. Les améliorations se composent d'un cottage double de cinq chambres, deux chambres à l'arrière, portant les Nos municipaux 1214-16 rue Dryades.

4. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le même District et îlet précédemment décrits et désigné sur le même plan que le lot D. Ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces 3 lignes [16' 2" 3'''] de face à la rue Dryades, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6'''] entre lignes égales et parallèles; lequel dit lot est contigu au lot C pour une distance de 65 pieds 3 pouces 6 lignes [65' 3" 6'''] et l'allée en commun pour 45 pieds 6 pouces 0 ligne [45' 6" 0'''], laquelle allée est en commun aux lots C et D. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 76,365 du dossier de la Cour Civile de District ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts 240, folio 366.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages huit chambres, hangar, etc. connue comme No 1212 rue Dryades.

5. Six actions du fonds-capital de la Teutonia Insurance Company de la ville de la Nouvelle-Orléans, représentées par certificat No 214 valeur au pair de $100 chacune.

6. Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant pour les actions, effets et meubles de maison. Propriété foncière comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1911, pour les frais de tous certificats, et pour l'acte de vente pardevant Alvin E. Hebert, notaire. Les loyers se devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage de l'acte de vente. 10 0/0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

John Dymond, Sr., avocat des demandeurs.
E. W. Kichow, avocat des demandeurs.
Harry Mooney, avocat des défendeurs.
1 août—1 6 13 20 27—sept 3 5

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE —EN— PARTAGE

W. Harry Clark vs Mlle Katie O'Connor et als.

No 97,585—Cour Civile de District, Division "C".

COTTAGE SIMPLE DE CHOIX,

Ayant 7 Chambres, Chambre à Bain Moderne,

1215 RUE MILAN,

Entre les rues Colisée et Perrier.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 14 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 27 juillet, et le jugement signé en cour ouverte le 4 août 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo. Lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Ledit lot No 5 mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Milan, et comprennent un cottage simple contenant 7 chambres, chambre à bain, connections d'eau et d'égout, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix d'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd.
Encanteurs.
13 août—13 20 27—sept 3 10 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morisville J. Guérin, Jr., vs Chas Rabenschlag.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 49,168—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, agissant pour le juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 727 et 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 30 août 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: un "Pool Table, billes, quenes et "Racks", deux Cash Registers, un Miroir, deux licences de ville et d'Etat de 1911 pour bouvette, un lot de cigares et tabac, un baril contenant du gin, un lot de chaises et tables, un grand four à ammoniac, une vitrine, une pendule, un lot de liqueurs assorties, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Conrad A. Bachier, avocat pour le demandeur.
19 août—19 25 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Marcus J. Wolf versus J. Mac. Morris.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans,—No 49,370—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Division C, agissant pour l'Honorable juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1911, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un Réfrigérateur Deux glaces, Deux toilettes avec glaces, Trois lavabos, Trois lits en fer, Deux fourneaux à gaz, Cinq tables, Deux garde-robes, Chaises, Bureaux, et etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Lazarus, Michael & Lazarus, avocats pour le demandeur.
20 août—20 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peter Behaff versus Thomas Kellegg.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 47,460. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée de la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 29 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages, dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 638 borné par les rues Bertin, Clara Magnolia et Milan, désignés comme lots 23 et 24, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 4219 rue Magnolia, étant la même propriété acquise par Thomas Kellegg de J. Vic Leclerc, le 28 janvier 1909, par acte pardevant E. Vidina, notaire. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—Louis H. Burns, avocat du demandeur.
25 juil—25 26 31—août 8 15 22 29

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Wilhelmina Schilling, veuve de James B. Flood.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,784.—Division A.—Attendu que James B. Bertonière a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Wilhelmina Schilling, veuve de James B. Flood, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—A. M. Buchmann, avocat.
16 août—16 20 25

Succession de Joséphine Louise Newcomb.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 64,692 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. A. Hincks et B. V. B. Dixon, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier — Jas. McCorell, avocat.
17 août—17 21 26

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANONNCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un magasin de cigares, de journaux et de nouveautés

No 319 rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.

Dans la Succession de William Walter Frericha.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 97,716.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 319 rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon E K Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté et signé du 21 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir;

Un National Cash Register, un grand assortiment de papier à écrire de choix, albums, jeux de cartes, encriers livres pour ordres, Journaux, Day books, Cash books, Ledgers, Time books, Memorandum books, Crayons, peignes de poche, plumes, pipes, boutons de cols, sacs, jeux d'échecs, jeux de tous genres base balls, Jetons de poker, sacs en cuir, poches, waste baske s, enseignes électriques, aquarelles, pupitres, éventails de plafond, show case, un lot d'outils de charpentier, trois stands électriques, 3 vitrines de 8 pieds, étagères pour carte-postales avec piédestale, vitrine pour nouveautés, cabinet en noyer pour cigares, une vitrine pour cigare debout, quatre étagères en verre placés, un lot de tabac assorti, tabac à chiquer, cigares, Magazines, Almanches Domine et un kodac Hartman, avec installation complète et autres articles trop nombreux pour mentionner.

Tout le stock ci dessus dans ledite lieux d'affaires sera offert comme commerce en opération en bloc; s'il n'est pas vendu de cette façon, alors il sera offert en lots.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Lyle Saxon, avocat pour le pétitionnaire.
24 août—24 27—sept 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance pour un Placement

DANS LE

Sixième District

COTTAGE SIMPLE

No 412 rue Calhoun

Sur Deux Grands Lots de Terre.

SUCCESSION DE PLEASANT JOHNSON.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 97,633.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO.—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI, le 19 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 14 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante sera vendue:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District (autrefois Bertonville), de cette ville, dans l'îlet No 13, borné par les rues Preston [maintenant Annunciation], Calhoun, Market, [maintenant Laurel] et la Propriété Foucher, désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan annexé à un acte de dépôt exécuté pardevant Selim Magner, ancien notaire, le 12 juin 1867, lesquels dits lots mesurent chacun trente-deux pieds (32') cinq pouces (5") de face à la rue Calhoun, sur 120 pieds [120'] de profondeur, entre lignes parallèles, étant la même propriété que ledit vendeur actuel, Alfred Munich, acquit par achat de Pleasant Johnson, suivant l'acte exécuté pardevant moi, notaire, à la date de ceci, dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville, dans le Livre 153, folio 418. Les améliorations comprennent un cottage simple, connu comme le No 412 rue Calhoun, contenant deux chambres et hangars.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer, en plus et en dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété vendues en l'année 1911, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les loyers devant être collectés et retenus par le vendeur jusqu'après le passage de l'acte. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos. F. Walton, notaire.

C. C. Friedrichs, avocat pour le pétitionnaire.
19 août—19 20 27—sept 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION MARCHANDS DE BOIS

La compagnie du chemin de fer Louisville et Nashville fera vendre au plus haut enchérisseur, à l'encan, dans le "Iron Warehouse", au pied de la rue Julie, entre les rues Julie et Girod.

LUNDI, 28 AOUT 1911,
A 11 heures A. M.,

Pour le compte de qui il appartiendra un lot de bois de charpente, char reçu de Tickfaw Lee, pour un compte way-bill I C, 417, 29 juin 1910, I C, char 95,840, consigné à E. Eliss & Bro c/o United Fruit Co, Nouvelle Orléans, pour exportation. Cette vente est faite en vertu de la loi 167 de la session de 1898, et de la loi 124 de 1890 de l'assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par des transferts publics de tout frêt non réclamé, et réglementant la disposition du produit de cette vente, etc.

Conditions—Comptant sur livraison.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur.
Bureau No 338 rue Carondelet.
16 août—16 20 27 28

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Colin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 97,782—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Coffin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CORNELL, Greffier.—Félix J. Puig, avocat.
17 août—17 21 26

Succession de Mlle Marie Schwartz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,539—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Commercial Germania Trust & Savings Bank exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour.—THOMAS CORNELL, Greffier.—Buck, Walshe & Buck, avocats.
19 août—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Licences d'Etat et de Ville pour Bouvette.

American Brewing Co. vs S. Latteso.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 97,942—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par conséquent des parties, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés le LUNDI 28 août 1911 à 10-30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

A la porte centrale de l'entrée principale de la Nouvelle Maison de Cour, rue Royale entre les rues St Louis et Conti.

Une licence de ville de 1911 pour bouvette pour $252 50 et une licence d'Etat de 1911 pour bouvette pour $100. Les deux pour liqueurs vineuses et de Malt seulement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Gus Lemle & W. C. Jones avocats pour la demanderesse.
25 août—25 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 929 rue Melpomène entre les rues Annunciation et Constance.

Dixie Homestead Association vs W. W. Tuttle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 97,335—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No vingt-sept dans l'îlet No 115, borné par les rues Melpomène (autrefois Edward), Annunciation, Constance et Terpsichore, et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Melpomène sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Geo. Montgomery, avocat pour la demanderesse.
25 août—25—sept 1 8 15 22 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant les Nos Municipaux 929 et 931 Avenue Pacific.

(Ilets: rues Homer, Newton et Elmira.)

Crescent City Building and Homestead Association vs Geo. W. Cannaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 97,811—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Cinquième District (autrefois Bertonville), de cette ville, dans l'îlet No 150, borné par les rues Pacific, Homer, Newton et Elmira, désigné par le No 8, et mesurant trente-deux pieds trois pouces de face à l'Avenue Pacific sur cent vingt-trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le No Municipal 931 Avenue Pacific;

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant en sus de son enchère payer les taxes de l'année 1911, et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère; l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et le balance du payement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C. M. Bastie, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.
20 août—20 27—sept 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Irene Sonie Faist, épouse de August Faist.

No 97,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur.—Bureau No 826 rue Union—JEUDI, le 31 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 21 juillet 1911 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 160 (autrefois l'îlet No 8 du rasbourg Plaisance), borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Laurel et Live Oak, maintenant Demetrius, désigné comme lot No 23 sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant Theo. Guyol, ancien notaire, le 23 janvier 1855; ledit lot mesurant trente-deux [32] pieds trois [3] pouces de face à la rue Toledano sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, toute mesure américaine.

Lesdites améliorations consistent d'un cottage double contenant chambres de chaque côté, et connu comme Nos 920-922 rue Toledano.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant déposer 10 0/0 de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication payer pour toutes les taxes de l'année 1911, frais de tous certificats ainsi que pour l'acte de vente. Ledit acte de vente devant être passé pardevant John F. A. Hebel, notaire, en cette ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
876 rue Union
Arthur John Peters, avocat pour administratrice.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence.

No 2401-2403 rue Ste-Anne, Encoignure Tonti.

August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer No 97,088.

JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 19 juillet 1911, et aussi conformément à un ordre signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 3 août 1911 dans l'affaire de August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer, No 97,088 du dossier de ladite Cour et adressé à Samuel L. Jacobs, Bureau No 331 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District (5me) de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot est aussi sur un plan privé annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29 mai 1891, et étant une vente par P. N. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte ci-après mentionné d'achat.

Acquis par Sylvester Coulon par achat de la Eureka Homestead Society le 10 avril 1901, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur payable à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège, avec toutes les clauses de sécurité, cinq pour cent d'hypothèque d'avance en cas de procès et assuré aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911, et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère; l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du payement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C. M. Bastie, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.
20 août—20 27—sept 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rudolph Tortel et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,612—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par The Canal Louisiana Bank and Trust Company, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Oscar Estopinal et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,483—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Estopinal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.
24 août—24 28—sept 2

VENTES A L'ENCAN

Louis C. Spear & Co

Maison Double à Deux Etages.

No 2115 Promenade Carondelet, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur.—Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, conformément à un jugement rendu le 2 juin 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division E, dans la Succession de Julius Anderson, No 92,103, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 270, borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St-Pierre; ledit lot commence à une distance de 91 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 175 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Galvez, et 173 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne vers la rue Johnson, et 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Acquis par le défunt Julius Anderson de Geo. Eike, le 27 avril 1903, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts 192, folio 227.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages protégée de la banquette, ayant galerie sur le devant et sur le côté, et quatre ou cinq chambres de chaque côté, lieu d'aisances et autres commodités, aussi une grande cour sur le côté, convenable pour le commerce de bois et de charbon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et de payer pour les taxes de 1911 et pour tous certificats; l'acte de vente devant être passé pardevant Ethelfred M. Stafford, notaire, en cette ville aux frais de l'acquéreur.

L. H. Burns, avocat du demandeur.
W. H. Robinson avocat du défendeur.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Rudolph Tortel et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,612—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par The Canal Louisiana Bank and Trust Company, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.—Frank McGloin, avocat.
24 août—24 28—sept 2

Succession de Oscar Estopinal et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,483—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Oscar Estopinal, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.
24 août—24 28—sept 2

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple, 2215 rue Bourgogne entre l'avenue Champs-Elysées et la rue Marigny

Succession de Mme Margaret Hartwick veuve de John Alway

No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 19 SEPTEMBRE 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Marigny et Champs-Elysées, désigné comme lot No 24 sur un plan de Joseph Pilié, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 51 pieds quatre et demi pouces de profondeur, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par le No 2215 rue Bourgogne, et comprennent un